

TEMPERATURE	
Bulletin d'après le thermomètre de Harris et Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.	
Aujourd'hui, maximum	42
Même date l'an dernier	7
Aujourd'hui, minimum	24
Même date l'an dernier	-11
— au dessous de zéro.	

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINS JOURS	
Toronto, 13. — Vent	de l'ouest ; température beau- coup de neige.
Montreal, 13. — Vent	de l'ouest ; température beau- coup de neige.

2^E ANNEE — N^O 295 — HUIT PAGES

MONTREAL, MARDI, 13 FEVRIER 1900

LE NUMERO : UN CENTIN

LORD ROBERTS A MODDER RIVER

Il va essayer de faire lever le siège de Kimberley

ET D'ENVAHIR L'ETAT LIBRE D'ORANGE

Les Boers se proposent d'assiéger Eshowe

LES PROJETS

Du général en chef Roberts

Londres, 13, 4.15 du matin.—Lord Roberts a réuni 35,000 hommes avec lesquels, selon les experts militaires de Londres, il se propose de cerner la gauche des lignes de Magersfontein, près de Jacobsdal, d'entrer dans l'Etat Libre, de forcer le général Cronje à lever le siège de Kimberley, et de faire ainsi le premier pas vers Bloemfontein.

Hier, lord Roberts a nommé le général Sir Henry Colville, qui commandait la Guards Brigade, commandant de la nouvelle division qu'on est en train d'organiser et qui sera composée en grande partie de troupes coloniales. Le général Roginald et Poles-Carew remplacera le général Colville.

Lord Roberts a dit aux correspondants que quand il se mettra à l'ouvrage ils auront souvent l'occasion d'envoyer des nouvelles. Le mode de censure va être modifié. Dorénavant, la censure ne sera plus exercée sur les lettres, manuscrites, etc., mais seulement sur les dépêches télégraphiques.

PRES DE NGOULOU

Les Boers ont établi un camp

Le correspondant du "Daily Mail" à Pietermaritzburg a envoyé hier cette dépêche :
"Un télégramme d'Eshowe annonce qu'un nombreux commando de Boers est campé près de Ngoulou avec 80 caissons et 9 canons."
"On dit que cette troupe se propose d'assiéger Eshowe et de fortifier les montagnes d'Inzusi, afin d'empêcher les Anglais de traverser le Zouloulou pour délivrer Ladysmith."
"Un correspondant Berlinois dit que l'armée fait faire un grand nombre de tentes Schwarzkopf. Ces tentes sont sensément fabriquées pour l'Italie."
"Un correspondant télégraphique de St-Petersbourg que la visite projetée du docteur Lueda a été ajournée parce que le duc de Saxe-Cobourg et sa famille sont les hôtes du tsar, mais il ajoute que la visite du représentant du Transvaal aura certainement lieu prochainement."
"CE QUE DIRONT LES CAFRES"
Londres, 13.—On dit dans une lettre du correspondant du "Times" en date du 4 janvier :
"Malgré leur activité, les Boers ne semblent pas être très prospères. Une semaine après la bataille, 120 Cafres, hommes, femmes et enfants, qui avaient travaillé pour les Boers, ont déserté et sont venus vers nous. Un grand nombre d'entre eux se mouraient de faim. Ils se sont plaints de n'avoir ni vivres, ni argent et ont raconté que les femmes dont le mari ou quelque parent avait été tué se jetaient dans le ravin. Ils ajoutaient que les Boers avaient éprouvé de lourdes pertes, causées surtout par la lyddite. La puissance de ces obus est terrible. Plusieurs Cafres ont assuré avoir été renversés par la force de l'explosion d'obus qui avaient éclaté à 200 verges d'eux. Des Boers déserteurs ont dit que l'on manquait de vivres et de fourrages chez eux."

RECUTEMENT POUR LES BOERS

Hullfax, N. E., 13.—On a appris ici que des milliers de Russes et autres, en route pour les Etats-Unis, ont reçu à Amsterdam et à Rotterdam des offres d'enrôlement de la part d'agents boers. Une vingtaine d'hommes ont été examinés par un médecin, à Amsterdam, ont reçu 200 roubles, puis se sont embarqués pour Hullfax.

A PROPOS DE LA RETRAITE DE BULLER

Camp de Frère (Natal), 13.—Comme la possession de Vaal Krantz Hill ne semblait pas assez avantageuse pour permettre d'avancer de nouveau vers Ladysmith, le général Buller a ordonné l'évacuation de cette position dans la soirée du 7 février.

La brigade du général Hildyard a commencé la première à battre en retraite. Le pont a été rompu à midi.

Dans la journée du 8, toute l'armée anglaise est retournée aux camps de Spearman et de Springfield, afin de pouvoir préparer une nouvelle attaque d'un autre côté.

Le général Buller avait l'espoir, s'il trouvait le terrain favorable, de s'établir dans la plaine de Ladysmith d'où il lui aurait été possible de délivrer le général White.

Dans ce but le général Buller a attaqué la chaîne des hauteurs de Vaal Krantz. Malheureusement, on n'a jamais fait de relevé topographique de la région comprise entre la Tugela et Ladysmith. Il a été par conséquent impossible de dire avant l'occupation de Vaal Krantz si le terrain était favorable à la continuation du mouvement en avant et s'il était possible à l'artillerie d'y prendre position.

Le manque de bonnes cartes a coûté beaucoup de sang.

On a reconnu que Vaal Krantz n'était pas favorable aux opérations projetées. Le général Lyttleton, qui avait pris cette position, a donné avis pendant qu'il l'occupait, que le terrain n'était pas favorable à l'artillerie et que les grosses pièces de l'ennemi maintenaient un feu croisé très gênant de chaque côté de ses positions formant un fer à cheval.

Il aurait peut-être été possible pour les troupes anglaises de repousser les Boers de Brakfontein ou de Doorn Kloof, surtout de cette dernière position. Mais une opération de ce genre aurait probablement coûté 3,000 hommes ; et pendant qu'il aurait fallu les laisser deux brigades pour maintenir le passage libre, il serait resté trop peu de soldats pour attaquer ensuite les retranchements ennemis qui barrent la route de Ladysmith.

De plus, la question de l'approvisionnement d'eau était très sérieuse. Munger's Poort, où l'eau est abondante et bonne, a été transformé en une véritable forteresse par les Boers.

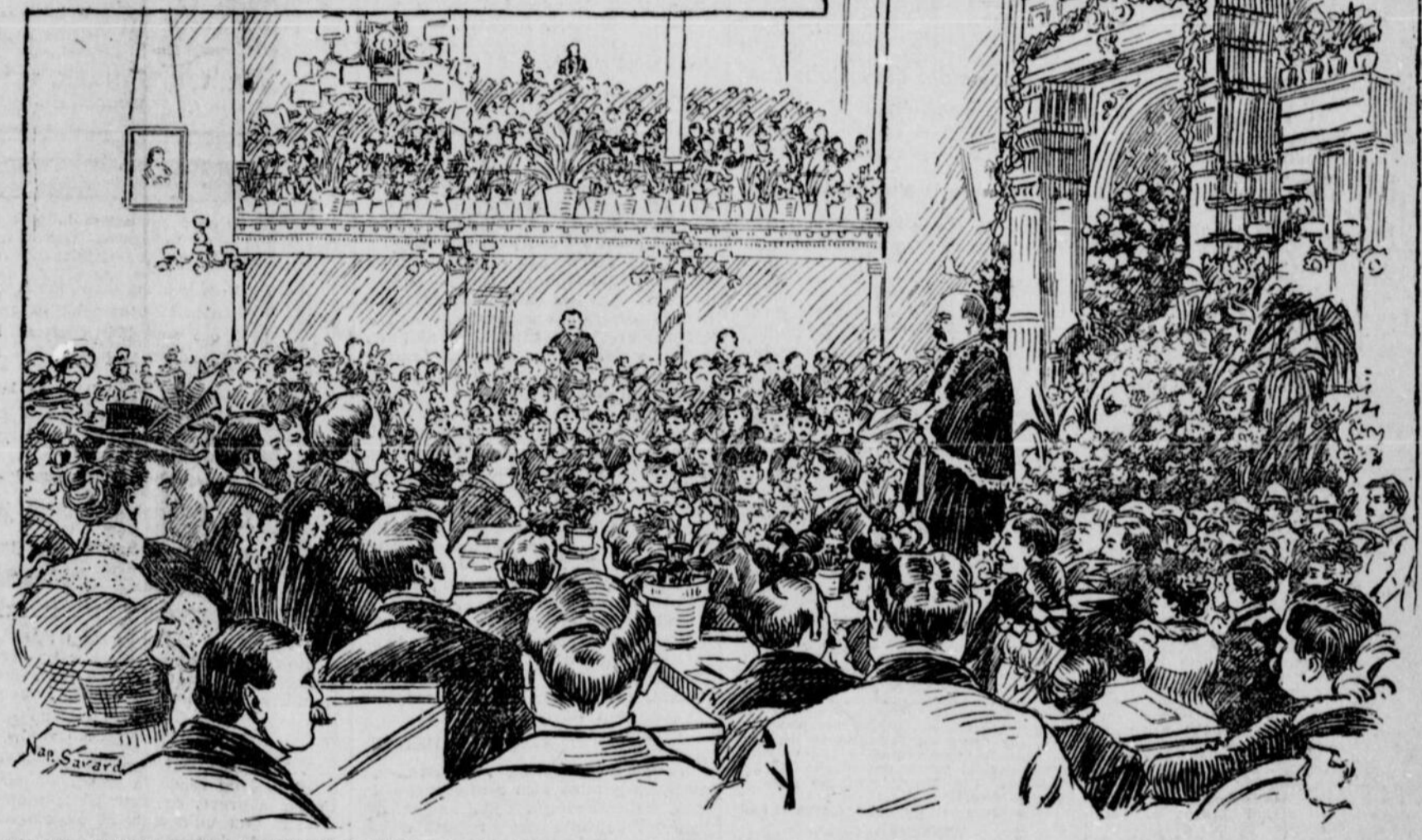
Si les troupes du général Buller avaient été spécialement destinées à secourir Ladysmith, on aurait pu, pour atténuer ce mal, risquer une bataille que les Anglais avaient de nombreuses chances de gagner ; mais le général a dû se souvenir que son armée devait aussi défendre le reste de la colonie de Natal ; il a alors décidé de se retirer et d'essayer ailleurs.

Londres, 11 février.—Il y a actuellement 28 pairs d'Anglais et 25 membres de la Chambre des Communes sous les drapeaux ou en route

L'Hotel de Ville en Liesse

Séance inaugurale du nouveau conseil municipal — Installation officielle du maire et des échevins

Allocutions de MM. Laporte, Lebeuf, Ames, Cuin et Lareau en réponse au message de Son Honneur le Maire. — Nomination officielle des comités



VUE DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA SEANCE INAUGURALE D'HIER, DURANT LA LECTURE DU MESSAGE DE SON HONNEUR LE MAIRE RAYMOND PREFONTAINE.

DES BREVETS D'OFFICIERS

Pour les miliciens des colonies

Londres, 13. — La Chambre des Communes était bondée hier, parce qu'il avait été annoncé que M. George Wyndham, secrétaire du parlement au ministère de la guerre, lirait son rapport sur l'armée. M. Wyndham se leva au milieu des applaudissements quand la Chambre se forma en comité et aux tribunes, on fit preuve de quelques-uns d'entre eux sont partis dès le commencement de la guerre dans le but de se joindre aux bandes des autres spéculateurs, qui espéraient suivre l'armée anglaise victorieuse à Pretoria, "vers la Noël."

Le gouvernement, dit-il, n'a pas même considéré la question du service obligatoire, qui n'est pas nécessaire, vu l'activité dont on fait preuve en recrutant les forces auxiliaires. Depuis le commencement de la guerre, 10,000 recrues se sont enrôlés d'après les conditions existantes, et si les facilités sont améliorées, il croit que les forces auxiliaires sont suffisantes pour maintenir la garnison des ports de mer et les autres positions.

Le gouvernement se propose de mettre le soldat de la milice sur le même pied que celui des réguliers. Au printemps et durant l'été, l'artillerie des volontaires sera armée de neuf.

L'orateur a aussi déclaré que 12 nouveaux bataillons d'infanterie seraient formés, que la cavalerie actuelle serait augmentée de sept régiments et que des grades d'officiers seraient offerts aux miliciens aux colonies et aux volontaires. A présent il y a 100,000 réguliers dans le pays et on espère augmenter ce chiffre de 30,000. Il y a aussi 328,000 hommes de troupes auxiliaires et on estime que ce nombre sera augmenté de 50,000, ce qui ferait en tout 517,000 hommes, et M. Wyndham croit que même 600,000 hommes pourraient être en état de défendre les droits de l'empire.

Après avoir passé en revue l'efficacité de la flotte, M. Wyndham a ajouté que le gouvernement ne demande pas une augmentation des forces dans le but de créer une panique et que le risque n'est pas beaucoup plus grand qu'il l'était il y a une année, mais que la diminution des forces locales suffit pour justifier le gouvernement de demander des renforts pour la défense du pays.

Le leader libéral, Sir Henry Campbell-Bannerman, déclara qu'il a entendu le grand projet du gouvernement, mais qu'aucun chiffre n'a été mentionné quant au coût de toutes ces dépenses. Combien des sommes demandées sont pour la guerre actuelle ?

A cette question, M. Wyndham répondit : "Quatre cent vingt mille livres."

Sir Henry Campbell-Bannerman dit qu'il ne peut se prononcer sur le projet sans y réfléchir, mais que tous ceux qui l'écoutent sont prêts à faire leur devoir pour faire face aux exigences de la guerre ; cependant, il croit que cette mesure devrait être regardée comme une mesure de guerre seulement et que l'augmentation future devrait être discutée.

M. A. J. Balfour a nié le discours qui disait que sir Edmund J. Monson, l'ambassadeur anglais en France, avait reçu l'ordre de se retirer temporairement de Paris, à cause de l'attitude offensante de la presse française au sujet de la guerre de l'Afrique Australe.

Lord Lansdowne a dit qu'il y avait 170,000 réservistes qui avaient servi le gouvernement et qui se proposaient de rentrer dans l'armée pour une année.

FRAPPEE DE PARALYSIE

Et trouvée gisant dans une mare d'eau

Les constables Gorenier et Rompré ont trouvé, rue St-Jacques, gisant dans une mare d'eau une dame Paquette qui venait d'être frappée de paralysie. Les policiers l'ont conduite à sa maison rue Ste-Elizabeth.

CHEVAL VOLE

M. S. Nesbitt, de la rue Roy, a fait rapport à la police qu'on lui a volé son cheval.

LA MANIERE DE TRAITER LA CONVALESCENCE

La convalescence est une période de transition entre la maladie et la santé, qui exige des soins assidus. La moindre imprudence, en effet, suffit pour anéantir une rechute souvent plus grave que la maladie elle-même. Après une sérieuse maladie, le malade est très affaibli. Le sang est très pauvre. Aussi les précautions et le régime sont absolument nécessaires alors pour le rétablissement de la santé. Il faut donc prendre d'abord des aliments facilement digestibles en augmentant la quantité peu à peu sans rien brusquer. Quant au régime il devra être essentiellement fortifiant ; et le moyen le plus simple et le plus sûr de voir ses forces revenir rapidement et sans secousses, c'est de prendre du Vin St-Michel, le plus actif des vins toniques.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès, les adultes fatigués par une croissance trop rapide, les jeunes filles anémiques, les vieillards affaiblis par l'âge doivent prendre ce stimulant héroïque.

M. LEBEUF ET LE TRANSVAAL

L'échevin Lebeuf relève dans le discours du maire le passage dans lequel il est question du Transvaal et il attire l'attention du public sur la conduite du premier magistrat de la cité qui a affronté courageusement les préjugés qui ne devraient pas exister dans notre population. La maire a prouvé que les Canadiens-français connaissent leur devoir de sujets britanniques. Il faut accepter la situation telle qu'elle est pour en tirer le meilleur parti possible.

L'ECCHEVIN AMES

Au nom de ses collègues de langue anglaise, le jeune échevin du quartier St-Antoine, transmit au maire ses souhaits pour la période municipale qui va s'ouvrir. La barque municipale va de nouveau prendre la haute mer. Le navire n'a pas changé, seul l'équipage a été modifié et sous l'habile direction de son pilote, il porte la fortune de notre grande cité.

Le nouveau conseil a pleine conscience de sa responsabilité et de ses devoirs. Il est bien décidé à travailler en vue du bonheur commun. Chacun de ses membres se mettra à l'œuvre avec courage, espérant qu'après l'expiration des mandats, les électeurs pourront être fiers de leurs représentants.

NOMINATION DES COMITES

On passe ensuite à la nomination des différents comités. L'échevin Jacques souleva immédiatement un point d'ordre et dit que pour la formation des comités d'Hygiène et de Santé il est nécessaire de reconsidérer l'article 44 des règlements. Il en résulte une obligation pour le conseil de procéder régulièrement et de recevoir un avis de motion.

Le maire déclara qu'en effet c'est la seule façon légale de procéder et malgré les observations des échevins Lebeuf, Martineau, Ames, Laporte et Lareau, il est obligé de s'en remettre à la décision des avocats de la cité qui est formelle à cet égard.

On fit donc les comités pour les questions d'Hygiène et de Santé, la formation des deux autres sera renvoyée à une séance ultérieure.

ALLOCATION DE L'ECCHEVIN GOUIN

Avant que le comité des Finances ne soit formé, l'échevin Guoin demanda la parole et prononça une allocution qui a été vivement applaudie par toute l'assistance.

M. Guoin s'est exprimé en ces termes :
"Je ne veux pas faire d'opposition inutile aux mesures qui ont été prises par mes collègues. Mais je tiens à déclarer que je ne suis entré au conseil, ni avec l'étiquette de réformiste, ni avec celle d'anti-réformiste. J'y suis venu pour faire simplement mon devoir."
"C'est avec cette idée seule que je crois devoir faire remarquer au président du comité des finances que la composition de son ministère pêche contre les lois de l'équilibre. Le quartier Est que l'honneur de représenter est le barreau de notre cité ; c'est lui qui reçoit aujourd'hui les nouveaux élus et c'est par lui que le greffier compense l'appel des échevins. Le quartier Est a toujours été le siège de l'administration municipale et il a toujours envoyé un représentant au comité des finances. Je ne comprends pas, pour ma part, pourquoi, cette année, on nous prive de cet honneur et de ce droit."
"D'autre part, je constate que le comité des finances ne comprend pas un seul avocat, contrairement à la

tradition établie. On peut médiocrement la profession d'avocat, mais on doit admettre qu'un échevin appartenant à cette profession aurait pu rendre des services au comité.

"A un autre point de vue, il me semble que la commission des finances n'est pas composée sur une base de justice, car on a ignoré dans sa formation les trois quarts du territoire de Montréal, c'est-à-dire la très grande majorité de ses électeurs et l'immense somme de besoins qui se font sentir dans cette partie de notre cité. Si vous prenez le plan de Montréal, vous voyez qu'en partant des limites de Maisonneuve et en suivant le fleuve, il faut venir jusqu'à Notre-Dame pour rencontrer un échevin faisant partie des Finances. Est-il possible après cela d'admettre que le président de cette commission a rendu justice à tous les quartiers de la ville. Je puis me tromper, mais je crois pouvoir affirmer ici, que si dans la période électorale, les candidats avaient déclaré qu'ils voteront pour la formation d'un semblable comité, il y en a fort peu à qui nous aurions pu présenter nos félicitations aujourd'hui.

"Qu'on me remarque bien, je ne parle point ici en me plaçant sur le terrain anglais ou français. J'approuve la proposition des échevins de langues différentes, qui composent le comité. Je souligne seulement la distribution des sièges et la manière dont elle a été faite par rapport aux quartiers de notre cité. Je crois accomplir mon devoir, mais je ne veux soulever aucune difficulté à mes collègues.

"Nous devons ouvrir nos Ames à l'espérance, convaincus qu'un vent généreux gonflera nos voiles pour nous pousser vers nos destinées. Si par malheur une rafale venait nous assaillir, le drapeau de notre cité ne nous aura pas été pris et nous aurons encore de beaux jours devant nous. Voilà, M. le maire ce que j'avais à dire. Il est encore temps pour le président du comité des Finances de rendre à César ce qui est à César. Il le peut, s'il le veut et qu'il me permette d'ajouter qu'il le doit. S'il ne se rend pas à cette demande, j'aurai la satisfaction d'avoir fait mon devoir de tout cœur pour le bien de Montréal.

En attendant des jours meilleurs, avec tous les jeunes qui comme moi rient encore à la vivace espérance, nous répéterons souvent le couplet de l'homme qui animait bien des batailles et bien des victoires.

"Nous entrerons dans la carrière, quand nous n'aurons rien fait, nous n'aurons rien fait, nous n'aurons rien fait."
M. Laporte déclara que s'il n'est pas tout à fait d'accord avec les idées de l'échevin Guoin, il admire en quelle forme éloquent il les a présentées. Puis il le rassura en disant que les intérêts de la partie Est de Montréal seront bien défendus au conseil.

FORMATION DES COMITES

Les comités des finances, des chemins, de la police, sont formés, tels que nous les avons indiqués à la séance de la réunion plénière de vendredi dernier.

L'échevin Lareau présente avec beaucoup d'énergie ses observations relativement à l'exclusion de son nom du comité de police, il se plaint d'avoir été évincé à la dernière heure et affirme que pendant deux années il a bien fait son devoir dans cette commission.

LE COMITÉ DU FEU ET DE L'ÉCLAIRAGE

Le comité du feu et de l'éclairage est nommé après une déclaration de l'échevin Guoin qui demande à être remplacé par M. Lamarche parce qu'il estime qu'il doit consacrer tout son temps au comité des marchés. (Approuvé.)

Le comité des parcs et traverses et celui des marchés sont nommés sans opposition.

L'échevin Ames, pour être d'accord avec les termes de la charte propose de choisir les membres du comité de santé sans tenir compte de la division proposée, quitte à modifier dans une séance prochaine la formation des deux comités dont il donne avis de motion. (Adopté.)

L'échevin Gagnon donne un avis de motion relativement aux attributions étendues de la commission des parcs et traverses.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Quelques formations de comités spéciaux sont ensuite proposées. L'échevin Jacques propose, secondé par l'échevin Guoin qu'une commission spéciale composée du maire et des échevins Guoin, Jacques, Lavallée, Lareau, Smith et Galtier soit chargée d'étudier les moyens de créer une bibliothèque publique et de faire rapport au conseil. (Adopté.)

L'ANNEXION DES MUNICIPALITES SUBURBAINES

L'échevin Lavallée propose, secondé par l'échevin Jacques, qu'une commission spéciale composée du maire et des échevins Brumby, Lavallée, Roy, Jacques, Ekers, Faucher et Hart, soit chargée d'étudier la question des municipalités suburbaines. (Adopté.)

L'échevin Sadler propose, secondé par l'échevin Laporte, qu'une commission composée du maire et des échevins Martineau, Rahy, Smith, Turner, Sadler et Laporte soit formée pour étudier la question des franchises à niveau pour les chemins de fer.

L'échevin Lebeuf donne avis de motion pour fixer les jours de réunion des comités divers.

DELEGATION A QUEBEC

Son Honneur le maire attire l'attention du conseil sur les amendements de la charte qui seront, très prochainement discutés à la législature de Québec. Il suggère qu'une délégation composée des échevins Ames, Laporte et Martineau soit chargée d'aller surveiller les intérêts de la ville. (Adopté.)

L'échevin Jacques proteste contre la situation qui lui a été faite dans la formation des comités, comme représentant du quartier de St-Gabriel.

Le conseil s'ajourne ensuite à la semaine prochaine.

COUR DE POLICE

David Roy, de la rue Sanguinet, a été arrêté pour le constable Tibuff, pour vol dans un magasin de la rue Notre-Dame. Le prévenu s'est avoué coupable. Il recevra sa sentence le 18.

Les procès de Michel Bourdon et de Alphonse Bourbon, arrêtés par les constables Sénécal et Lanouette sous l'accusation d'avoir volé chacun une tincture de beurre, a été remis à huit jours.

M. Gifford, trouvé coupable d'avoir volé une tincture de beurre de 69 livres, la propriété de M. L. S. M. Soucy, épicière, recevra sa sentence le 18.

Alex. Ouellette a été condamné à 10 jours de prison pour le vol de 13 bouteilles d'eau de floride, propriété des pharmaciens Lymax et Co.

LA PATRIE

MONTREAL, 13 FEV. 1900.

AU MANITOBA

Samedi soir, l'hon. Hugh John Macdonald a adressé la parole à un banquet politique...

Les Canadiens-français du Manitoba sont indignés de la conduite du gouvernement Macdonald vis-à-vis M. Rochon...

Or, pourquoi M. Macdonald l'a-t-il destitué? Est-ce pour le plaisir d'enlever à nos compatriotes un inspecteur de leur nationalité?

La presse conservatrice française de Québec est prête à avaler tout ce que fera Hugh John, pourquoi se gênerait-elle?

Vous avez entendu crier chaque jour, depuis des mois, les organes de l'opposition contre le Règlement de la question scolaire...

LA PROVINCE DE QUEBEC

Sous le titre "Let us understand Quebec" (Comprenons Québec), le "Toronto Star" vient de publier l'article suivant...

"Le temps est peut-être arrivé pour le peuple du Canada d'ouvrir les pages de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et d'étudier les termes du contrat intervenu entre les provinces qui sont entrées dans la Confédération..."

"Pendant cent années avant la confédération, Québec a été une colonie anglaise et dépendante, cette colonie a conservé sa langue, ses lois et sa religion..."

"Si jamais il a été du devoir du peuple Anglo-Saxon d'élever à cette province son caractère français, cette besogne aurait dû être faite par la Grande-Bretagne pendant le siècle qui s'est écoulé entre la conquête et la confédération..."

"Lesquels Ontario et Québec sont entrées dans la Confédération, elles ont passé un contrat par lequel les Canadiens-français se réservaient les droits dont ils avaient joui depuis un siècle comme colonie séparée..."

"On ne comprend peut-être pas suffisamment dans Ontario que nous faisons des constitutions canadiennes - françaises, ont rendu la population de Québec déclinante à notre égard..."

"C'est la phase de la question méritoire d'être étudiée, car cela nous aidera à apprécier le service que Québec rend à l'Empire dans la guerre actuelle..."

"D'un peuple comme celui-ci, une nation n'aurait pas droit de s'attendre à autre chose qu'il ne soit pas une menace et une source d'anxiété lorsqu'elle a tout ce qu'elle peut faire ailleurs..."

"Le phénomène qui a lieu aujourd'hui en Canada est remarquable. Mais nous en sommes trop proches pour l'apprécier..."

"M. Gasgrain demandait quel montant de deniers avait été dépensé dans le comté de Saguenay - y compris la côte Nord - pour travaux publics..."

"Du 1er septembre 1896 au 1er juillet 1897, il a été dépensé \$6,659. Du 1er juillet 1897 au 1er juillet 1898, il a été dépensé \$32,959..."

PARLEMENT FEDERAL

Une réponse de l'hon. M. Tarte à M. Taylor - Le commerce de grains dans l'Ouest - Les travaux publics à Chicoutimi et Saguenay - Réponses à une série d'interpellations - M. Davin et les sauvages - La question du câble du Pacifique.

Tribune des journalistes, Ottawa, 12 février 1900. Le lundi est réservé aux affaires des députés au début de chaque session...

C'est ce qui explique le peu de durée de la séance d'aujourd'hui. A cinq heures et vingt minutes, le premier ministre proposait l'ajournement de la Chambre...

Il y avait quarante-trois interpellations au commencement de la séance; il n'en restait que sept ou huit lorsque la Chambre s'est ajournée...

Le président de la conférence de Montréal de l'Eglise méthodiste du Canada a-t-il écrit une lettre à l'honorable J. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics...

Le président de la conférence de Montréal de l'Eglise méthodiste du Canada a-t-il écrit une lettre à l'honorable J. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics...

Le premier ministre déclare que le ministre de la justice n'a point reçu de communication du chef sir Alexandre Lacoste au sujet du transfert à Montréal, des juges Lynch, Teller et Charland...

Aucune ouverture n'a été faite au gouvernement pour conclure un traité commercial entre Terre-Neuve et le Canada. Le gouvernement ne se propose pas de faire des avances à Terre-Neuve...

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le gouvernement a-t-il choisi un nouveau site pour être objet dans le voisinage de la cité de Montréal? Dans l'affirmative, où ce champ de tir est-il situé?

Le chef de l'opposition lui demande s'il a quelque renseignement à communiquer au sujet de l'abrogation du traité Clayton - Bulwer...

M. Quinn, qui demandait communication des documents concernant l'élargissement du nommé Vambel du pénitencier de Saint-Vincent de Paul...

L'hon. M. Fisher a reçu de l'Afrique australe une communication lui annonçant que la première cargaison de foin envoyée du Canada à bord du Montauk, a été trouvée excellente...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

Le proposera-t-il plus que l'établissement d'un câble sous-marin à travers l'Océan Pacifique reliant le Canada aux colonies australiennes...

FERMETURE DE BONNE HEURE Les magasins de la Compagnie fermeront à 1 heure au lieu de 6 heures p. m. les samedis durant le mois de février. RENCONTREZ-MOI A L'EXPOSITION D'ALIMENTS Le Lieu Populaire où l'on se rencontre, au Gros Magasin LA CIE S. CARSLY Limitée

Sous-Vêtements en Mousseline pour Dames La charmante délicatesse de la Lingerie Française ne cesse jamais de plaire aux dames. Un véritable éclat d'enthousiasme suit les nouvelles arrivées. Ceci n'est pas fait en France mais ce sont des patrons, bien français, à la moitié du prix des originaux.

Sous-Vêtements pour Dames Trois spécialités prises au hasard dans notre assortiment, en fait de sous-vêtements pour Dames. Corps en laine Shetland pour Dames, tour du cou haut, longues manches, ouverts sur le devant, cou et devant garnis. Prix régulier, 30 cts. 20c

LA CIE S. CARSLY, Limitée Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL - 184 à 174 St-Jacques, MONTREAL L. N. DENIS Peintre-Décorateur Peintures à Bon Marché 313 Rue St-Laurent.

BERNIER & WEST Angle des Rues Sainte-Catherine et Universite GRANDE VENTE DE SAMEDI Nous ferons la Réouverture de notre Magasin pour les Affaires, LUNDI prochain, le 19 FEVRIER, alors que nous offrirons en Vente notre Assortiment Complet de Nouveautés et Modes. Tout doit partir. Escomptes dans tous les Départements. Rappelez-vous que le Magasin ouvre à 8.30 heures LUNDI MATIN, le 19 FEVRIER 1900. BERNIER & WEST Angle des Rues Sainte-Catherine et Universite

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

COUSINE ULRIQUE

OU Une Reine des Fromages et de la Creme

15 Suite
"Voyez-vous, — continua-t-elle, — ce serait si abominablement égoïste de ne pas essayer au moins de rendre le meilleur sur plusieurs heues du monde sur lequel on vit..."

— "Et vous êtes ce quelque-chose, ce quelque-chose, cousin..."
— "Venez d'arriver à la clairière de l'ancien moulin..."

— "C'étaient les deux vieilles amies du moulin enveloppées dans leur robe verte..."
— "C'était l'année où..."

— "Oh! avec de l'argent en plus, ce sont des miracles que l'on arrivait à produire..."
— "Et que penseriez-vous d'une personne qui, joignant ces trois conditions..."

— "Et vous... vous êtes heureuse?"
— "Où, grâce à une année que j'ai trouvée, déjà au Père Sepp..."

— "Alors, pourquoi n'allez-vous?"
— "Parce que j'en ai l'habitude et que je crois que cela me déplaît beaucoup plus d'être privé de toutes ces choses..."

— "Aussi, je vous en prie, ma cousine, ne désengagez pas l'équilibre artistique de l'idylle que vous vivez ici..."

— "Si votre but est de me persuader d'accepter votre aide..."
— "Non, n'est-ce pas? J'ai trop haute idée de votre sens de l'hospitalité..."

— "Ernest, avez-vous dit?"
— "C'est le fils du pauvre George..."

LE CERCLE DES NOTAIRES

Et le banquet annuel des membres de la profession

Sous les auspices de cette association

Nous recevons la correspondance suivante des organisateurs du banquet sous les auspices du Cercle des Notaires:
A Monsieur le rédacteur en chef de la "Patrie".

Monsieur,
Votre estimable journal publiait, vendredi, sous le titre de "Une rectification", un tirade dirigé en un bien droite ligne contre le comité d'organisation du banquet que le Cercle des Notaires entend faire cette année, comme par le passé, pour tous les notaires de la province.

En quoi consiste cette rectification?
Il paraîtrait, (ce n'est, bien entendu, que le motif apparent, le réel, nous est cependant bien connu), que nous aurions dû désigner, cette année, notre banquet, sous le qualificatif: "Le banquet du Cercle des Notaires".

En effet, disent les signataires de "Une rectification", nous ne pouvons considérer comme banquet de la profession, le banquet annuel, dont l'organisation, contrairement à celle des années précédentes, est faite à l'instar du président et des membres de la Chambre des Notaires, seuls représentants officiels de la profession.

Le motif apparent, comme nous le disions, il y a un instant, qui a provoqué le mouvement fait par certains notaires (dont la bonne foi a été captée par un de leurs confrères que nous ne qualifions pas pour le moment, mais dont les procédés nous sont bien connus), mouvement qui, croyons-nous, est bien inopportuniste et loin, bien loin d'être motivé et qui, ce nous semble, est bien autrement traité aux intérêts du notariat que celui que nous dirigeons, en ce moment, dans le but de réunir, en des agapes fraternelles, tous les confrères.

Pourquoi, cette année, se formaliser du fait que c'est le Cercle des Notaires qui a entrepris l'organisation du banquet?
Ce rôle appartient à la Chambre!
Badinage! Puisque la Chambre des Notaires qui existe depuis un demi-siècle n'a pas eu même l'ombre de l'intention de songer à organiser un banquet des notaires!

L'idée du banquet a pris naissance dans le Cercle et, en dépit de la déception de certains, (qui pourtant sont bien loin de l'ignorer), c'est le président du Cercle, M. L. Bélanger qui, à ce titre, (il n'était pas alors président de la Chambre), a présidé le premier banquet annuel des notaires de la province de Québec.

Qui a organisé le deuxième banquet annuel des notaires? C'est encore le Cercle et, c'est encore son président d'alors, M. A. C. Décar, maintenant régisseur pour Hochelag et Jacques-Cartier, qui a présidé le deuxième banquet annuel des notaires de la province de Québec.

L'an dernier, le personnage important que nous n'avons pas voulu qualifier, au commencement de ces réjouissances, a été le président de la Chambre, M. J. A. C. Décar, maintenant régisseur pour Hochelag et Jacques-Cartier, qui a présidé le deuxième banquet annuel des notaires de la province de Québec.

se par le Cercle dont il était le président...
"Voyez-vous, — continua-t-elle, — ce serait si abominablement égoïste de ne pas essayer au moins de rendre le meilleur sur plusieurs heues du monde sur lequel on vit..."

— "Et vous êtes ce quelque-chose, ce quelque-chose, cousin..."
— "Venez d'arriver à la clairière de l'ancien moulin..."

— "C'étaient les deux vieilles amies du moulin enveloppées dans leur robe verte..."
— "C'était l'année où..."

— "Oh! avec de l'argent en plus, ce sont des miracles que l'on arrivait à produire..."
— "Et que penseriez-vous d'une personne qui, joignant ces trois conditions..."

— "Et vous... vous êtes heureuse?"
— "Où, grâce à une année que j'ai trouvée, déjà au Père Sepp..."

— "Alors, pourquoi n'allez-vous?"
— "Parce que j'en ai l'habitude et que je crois que cela me déplaît beaucoup plus d'être privé de toutes ces choses..."

— "Aussi, je vous en prie, ma cousine, ne désengagez pas l'équilibre artistique de l'idylle que vous vivez ici..."

— "Si votre but est de me persuader d'accepter votre aide..."
— "Non, n'est-ce pas? J'ai trop haute idée de votre sens de l'hospitalité..."

— "Ernest, avez-vous dit?"
— "C'est le fils du pauvre George..."

UN BILE DE DEUIL

Couvre la capitale de l'Angleterre

La guerre et la situation commerciale

M. J. Crier, de cette ville, qui est arrivé récemment d'Angleterre, a dit saisi à un journaliste que la guerre a donné plus d'activité au commerce dans certains quartiers pendant que dans d'autres il régnait une grande tranquillité...

— "Et vous êtes ce quelque-chose, ce quelque-chose, cousin..."
— "Venez d'arriver à la clairière de l'ancien moulin..."

— "C'étaient les deux vieilles amies du moulin enveloppées dans leur robe verte..."
— "C'était l'année où..."

— "Oh! avec de l'argent en plus, ce sont des miracles que l'on arrivait à produire..."
— "Et que penseriez-vous d'une personne qui, joignant ces trois conditions..."

— "Et vous... vous êtes heureuse?"
— "Où, grâce à une année que j'ai trouvée, déjà au Père Sepp..."

— "Alors, pourquoi n'allez-vous?"
— "Parce que j'en ai l'habitude et que je crois que cela me déplaît beaucoup plus d'être privé de toutes ces choses..."

— "Aussi, je vous en prie, ma cousine, ne désengagez pas l'équilibre artistique de l'idylle que vous vivez ici..."

— "Si votre but est de me persuader d'accepter votre aide..."
— "Non, n'est-ce pas? J'ai trop haute idée de votre sens de l'hospitalité..."

"ART" 25 Cents Par Année NEEDLEWORK

Une Revue Magnifiquement Illustrée pour les Femmes

NUMERO TRIMESTRIEL DE JANVIER MAINTENANT PRET
Publiée trimestriellement, chaque volume valant plus que le prix de la souscription pour chaque personne intéressée à l'ouvrage à l'aiguille...

CORTICELLI HOME NEEDLEWORK MAGAZINE

SI VOUS N'AVEZ...

pas encore reçu le nouveau pamphlet de La Société Coopérative de Frais Funéraires, demandez-le, et il vous sera expédié gratis.

La Société Coopérative de Frais Funéraires, 1766 Rue Ste-Catherine, PRES ST-DENIS

HENRY MORGAN & CIE. Colonial House. - - - Square Phillips.

Un Nouveau Département!

Henry Morgan & Co, annoncent ce qui suit:
L'EDIFICE EN PIERRE MASSIVE qui est en voie d'érection sur la rue Aylmer, depuis au-delà d'un an, est presque terminé...

ANNEXE AU COLONIAL HOUSE

qui a, depuis dix ans, tant attiré l'attention du public comme VERITABLE PALAIS D'AFFAIRES. L'augmentation constante de ce grand commerce, le besoin urgent d'un plus grand espace pour étaler notre stock immense et varié, nécessitent sans faute la construction de cette vaste annexe...

Des ouvriers compétents ont été engagés; ils seront sous le contrôle d'un artiste de goût et d'habileté, qui est bien connu ici. C'est "UN RUSSE QUI A OBTENU LA MEDAILLE IMPERIALE" accordée à cause de son mérite, et il possède d'ailleurs des certificats de grande capacité...

Département des Commandes par la Poste

HENRY MORGAN & CIE. MONTREAL.

Le Choix d'un TAPIS

Un tapis bien acheté est une satisfaction pour la vie. Si vous faites un choix sage, vous trouverez que le tapis vous est un plaisir pendant des années. Les couleurs brillantes et la longue durée de notre haute qualité de tapis, signifient beaucoup plus qu'une beauté éphémère dans votre maison. Les couleurs sont correctes, les prix sont corrects, la qualité est correcte.

Thomas Ligget, 1854 rue Notre-Dame, 2445 rue Sainte-Catherine, Montréal 175 à 179 Rue Sparks, Ottawa.

Pour la Maison Les Chevaux Le Plancher Et le Poêle

LES Brosses D'Eddy
Pour la Maison Les Chevaux Le Plancher Et le Poêle
Maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

CES PIEDS FROIDS

Sont un symptôme positif et inflexible de faiblesse de cœur

Les Pilules de Dodd pour les rognons enlève la cause du froid aux pieds et du danger de la faiblesse de cœur à la fois et même temps

Avez-vous les pieds froids? Si oui, comprenez-vous ce que cela signifie? Sachez que les pieds froids et les extrémités froides sont une des premières indications de faiblesse de cœur? C'est ce que signifie le froid aux pieds — que vous avez quelque chose d'anormal au cœur — qu'il ne fonctionne pas bien probablement — qu'il arrêtera subitement, sans une seconde d'avis, quelque beau jour, et alors vous ne serez d'aucune importance pour vous-même ni aux autres. Vous serez mort.

Cela peut paraître étrange tout d'abord, qu'il puisse y avoir un tel rapport vital entre la faiblesse de cœur et les pieds froids. Mais considérez — le travail du cœur est de transmettre le sang dans chaque partie du corps. Lorsqu'il s'affaiblit il ne peut le faire. Il ne réussit pas à envoyer le sang aux parties froides, donc, les parties froides deviennent froides.

Maintenant le rapport ne paraît pas aussi étrange. Qu'est-ce qui affaiblit le cœur et ainsi l'empêche de faire son travail? La maladie des rognons. Le cœur s'affaiblit parce qu'il est mal nourri, parce que le sang avec lequel il forme de nouveaux tissus pour remplacer ceux qu'il rejette n'est pas pur, mais contient des poisons que les rognons doivent faire écouler.

Remettez les rognons en santé et ils épureront le sang de toutes particules empoisonnées. Fournissez au cœur du sang pur, en faisant bien fonctionner les rognons, et vous n'aurez pas à craindre la faiblesse de cœur, ni aucun de ses symptômes — froid aux pieds ou autres choses.

C'est le seul moyen d'obtenir ce résultat — d'employer les Pilules de Dodd pour les Rognons. Elles mettent les rognons en parfaite santé et leur rendent impossible de faillir à leur devoir. Elles éloignent tout danger de faiblesse de cœur. Essayez-les et soyez convaincus.

UN CENTENAIRE CANADIEN

Il vient de mourir à St. Norbert, au Manitoba

Le 30 janvier mourait à St-Norbert, le plus vieux citoyen du Manitoba et probablement de tout le Canada, dans la personne de M. Joseph Vermette. Le défunt avait en effet 109 ans. C'était un des rares survivants de la génération de M. G. qui quittaient autrefois le missionnaire "traverser la prairie et qui rendirent ainsi des services à la colonisation de M. G. conservé jusqu'à la fin une remarquable lucidité d'intelligence. Son épouse lui survécut de 12 ans.

Depuis longtemps les vieux époux demeuraient chez leur fils M. Antoine Vermette, connu comme un esprit bien avisé, par et avec le banquet de cette année, ne servir que les intérêts vrais du notariat.

Une Recette par Jour

REMISE A NEUF DES CADRES DORES
Lorsque les cadres dorés des glaces ou des tableaux ont été détériorés, on peut leur rendre leur splendeur en préparant un mélange bien battu et bien homogène de 100 grammes de blanc d'œuf et de 100 grammes d'eau de Javel.

A ABBOTSFORD

(Correspondance spéciale)
Abbotsford, 13.— Jeudi dernier, il y a eu une charmante réunion chez M. J. P. Rocheleau, marchand. Un souper somptueux fut servi et l'entrain le plus joyeux dura jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A ST-MARC

(Correspondance spéciale)
St-Marc, 13.—Voici le rapport de la bucherie de M. Alexis Chicoine, fermé ces jours-ci, après une période de 9 mois 18 jours de travail: Quantité de lait reçue, 2,303,000 lbs; quantité de beurre fabriqué, 105,227 lbs; montant d'argent, \$20,909.60; par engrais avec le lait, \$4,103.80. Total, \$25,013.40.

UNE DAME DE MONTREAL

A souffert de palpitations de Cœur, de sensations suffocantes et de faiblesse.

Rien n'a pu la soulager tant qu'elle n'eut pris les Pilules de M'Ilburn pour le Cœur et les Nerfs

Plusieurs personnes succombent chaque jour, de faiblesse de cœur. Le cœur ne peut supporter la violence et les efforts de ce temps de fracas. Il s'affaiblit et ses battements deviennent irréguliers.

Les étourdissements viennent en temps. Suivent la faiblesse et l'état nerveux. Comment recouvrer la force et la santé pour le cœur et les nerfs.

Dr. F. L. Palardy.

Maladies de la peau et des organes genito-urinaires. Consultations sans charge pour les pauvres. 446 rue St-Jacques, Montréal, mar. & samso.

LE COUTEAU

Fuyez, mesdames, le couteau du chirurgien et la chambre d'opérations; beaucoup de femmes y sont restées, d'autres n'ont échappé à la mort que pour dire les souffrances qu'elles ont endurées. Pensez à vos enfants, pensez à votre famille et à votre mari, et surtout pensez à la minute où l'on vous couchera endormie sur le marbre froid de la table d'opérations, peut-être la dernière de votre vie. Des femmes sont mortes sous le couteau, c'est peut-être votre sort. Les Pilules Rouges de Dr Coderre ont guéri beaucoup de femmes qui se croyaient mortellement atteintes. Prenez nos Pilules Rouges avec persévérance; si vous souffrez depuis plusieurs années, quelques boîtes ne seront pas suffisantes. Prenez-les régulièrement, comme Madame PAQUETTE, qui demeure au No. 29 de la rue Howard, Brockton, Mass., qui est maintenant guérie après avoir consulté nos Médecins Spécialistes, et suivi leurs conseils: cette Dame venait de subir une opération sans succès à l'hôpital, et avait enduré beaucoup de souffrances.

Venez voir nos Médecins Spécialistes, avant de vous laisser opérer, venez les voir ou écrivez leur à l'adresse suivante: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal. Consultations par lettres ou personnelles, absolument gratuites, tous les jours excepté le dimanche. (1)

VENU D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le VIN MORIN (Créso-phales) est le Tonique qui fortifie le sang et l'estomac, tonifie les fonctions digestives, donnant SANTE et LONGUE VIE. Demandez-le: il se vend partout. 6-13-20-27 fév.

NOUS RENOUVELONS TOUJOURS

Nous renouvelons et complétons continuellement notre assortiment de Parfums, vaporisateurs, eaux et poudres dentifrices, brosses, peignes, miroirs à main, articles pour les mains et articles de toilette en général, articles tous fins de siècle et aux prix les plus bas possibles. Entend de dire beaucoup sur nos succès à continuer dans notre département des prescriptions.

LE MAUVAIS SERVICE DE LA CIE DES TRAMWAYS

Ce matin, les citoyens de la rue Amherst et de la rue St-Denis, pour ne parler que de ceux-là, ont pu faire une fois de plus l'expérience de l'excellent service que nous donne la Cie des Tramways.

A l'angle de la rue Chénier, entre neuf et dix heures, environ 50 personnes ont attendu une demi-heure avant de pouvoir avoir un tramway.

Le service dans la rue Amherst est déficient à l'année et, tous les jours, il faut attendre des quarts d'heure pour prendre un tramway.

CONFERENCE DU REV. PERE LALANDE

Sous le titre de "Vues américaines" le Rév. Père Lalande, S. J., a donné hier soir, à la salle académique du collège Ste-Marie, une conférence d'une haute portée sociale.

LES BOUCHERS

Leur banquet et bal annuel ce soir au Queen's Hotel

C'est ce soir qu'aura lieu, à l'hôtel Queen's, le banquet et bal commémoratif de son Honneur le maire Préfontaine, du banquet et de bal annuel de l'association des bouchers de Montréal.

Le dîner sera servi à 8 heures et demie, sous la présidence de l'échevin E. W. Laroche, et le bal commencera à 9 heures.

Malgré le mauvais temps, les bouchers paraderont dans les rues de la ville cette après-midi. Le départ s'est effectué à 2 heures, du carré St-Pierre.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Grande assemblée du Club Libéral de la partie Est, mercredi, le 14. Les orateurs seront MM. Camille Piché, J. O. Mousseau, Wilfrid Mercier, Charles Marché et autres.

UNE NOUVELLE MAISON DE COMMERCE

M. P. G. Dugré, un de nos jeunes hommes d'avenir se lancera dans le commerce à son propre compte d'ici à quelques jours. Son magasin sera au No 1525 rue Ste-Catherine.

EN CORRECTIONNELLE

Le chef de la sûreté a traduit ce matin devant le recorder Poirier deux individus bien connus de la police, Alexandre Smith et John Taylor, récemment sortis de prison où ils ont purgé une lourde sentence pour vol.

Hobkirks et Bastard's Nek

Pris par les Anglais, puis repris par les Boers

LE GENERAL WOOD OCCUPE ZOUTPANS DRIFT

Les Boers s'avancent autour le Rensburg

Victoire et Revers
Rensburg, 12 — Hobkirks et Bastard's Nek, dont les Boers s'étaient emparés samedi, ont été occupés de nouveau par les Anglais. Les Boers ont été chassés à coups de canons.

LA SITUATION
New-York, 13 — On attend des nouvelles de Modder River en Angleterre, selon les dernières nouvelles de Londres, et la présence de lord Roberts là-bas augmente encore l'intérêt que le public attache aux événements qui sont sans doute prochainement signalés.

DANS LE ZOUTLOULAND
Une dépêche de Durban reçue hier soir à Londres dit que l'invasion du Zoutlouland, par les Boers prend des proportions alarmantes.

A ZOUTPANS DRIFT

Londres, 13.—Une dépêche particulière dit que les troupes du général Wood se sont avancées du sud et ont pris Zoutpans Drift.

A KIMBERLEY
Londres, 13. Le War-Office a affiché une dépêche du colonel Kekelich en date du 11 courant, annonçant que Kimberley a été bombardé toute la journée du 8 février. Pendant la matinée du 9 un combat d'infanterie de deux heures a eu lieu à Alexanderfontein. Il n'y a pas de changement dans la situation.

HUDDELE EST L'UN DES COUPABLES

C'est l'un des voleurs de Danville qui a menacé M. Rooney de son revolver

On se rappelle que "La Patrie", il y a quelques semaines, annonçait que M. Rooney, confiseur, 922 rue Dorchester, avait fait un soir la rencontre de plusieurs voleurs de grand chemin qui lui avaient mis le pistolet sous le nez et qui l'avaient dépouillé d'une somme de \$200.

A RENSBERG

Les Boers s'avancent rapidement
Rensburg, Colonie du Cap, 13.— Les Boers s'avancent rapidement autour de Rensburg. Les troupes anglaises commandées par le lieutenant-colonel Page et composées d'une section d'artillerie et de 150 cavaliers, arrivés à Slingsfontein, le 10 courant, ont été forcées de se retirer à Rensburg, parce que leur flanc gauche était en danger.

A St-LAMBERT

Le maire et quatre échevins sont élus par acclamation

Esprit d'union et solidarité des canadiens-français

St-Lambert, 13.— La nomination des candidats pour la mairie et l'échevinage a eu lieu hier. A 9 heures précises par la loi le secrétaire-trésorier de la ville lut les bulletins de présentation qui l'avaient reçus et les meilleurs suivants n'ayant pas d'opposition furent déclarés élus par acclamation.

M. P. M. Wickham, maire; M. Elzéar Perras, Alexandre Faillie, Auguste Fargue et Rosevear, échevins. Avant la nomination les Canadiens-français ont tenu une nombreuse assemblée à l'hôtel de ville, dans le but de choisir trois candidats en remplacement de MM. Arthur Patenaude, Joseph Gravel et Victor Trudeau, sortant de charge.

Le Dr Desaulniers invita ensuite quelques personnes à adresser la parole. M. Joseph Gravel parla d'abord et fut suivi de M. Victor Trudeau. Ce dernier fit un très bon discours. Il déclara à l'assemblée qu'il était content du résultat obtenu et qu'il constatait avec plaisir que les Canadiens-français s'unissaient et s'entendaient pour faire trois élections par acclamation, ajoutant qu'il était fier du choix des électeurs et finissant par faire l'éloge des candidats choisis.

BENJAMIN BOYER

Ses funérailles à St-Laurent et notes biographiques

Toute la ville de St-Laurent assistait hier aux funérailles de feu Benjamin Boyer, décédé la semaine dernière à la résidence de son gendre, M. A. P. Delfosse, rue Ste-Elizabeth, 186, Montréal.

Né en cette paroisse, M. Boyer y passa 67 ans de sa vie, après quoi, il vint demeurer chez son gendre à Montréal, il y a trois ans. On peut dire qu'il fut mêlé à tous les événements publics d'une certaine importance, car sa droiture d'esprit, son bon caractère et son jugement sain, le faisaient rechercher même par ses adversaires politiques dont il possédait la confiance absolue et la plus profonde estime.



Feu BENJAMIN BOYER

Personne n'a perdu le souvenir de ces luttes gigantesques et de ces événements qui ont été et au-delà entre les factions politiques dans ce magnifique comté. Laflamme et Girouard, St-Pierre et Lecavalier se sont illustrés dans des combats héroïques que les annales de la province n'enregistrent plus à notre époque.

Après la lutte disparaisaient les amitiés et bleus comme rouges se plaisaient à rendre hommage à celui dont nous déplorons en ce moment la perte. La preuve c'est qu'il occupa toutes les premières charges de sa municipalité. Lors de l'incorporation de St-Laurent en municipalité, il fut élu président du comité des citoyens intéressés à cet important projet et quand l'entreprise eut été couronnée de succès, il remplit pendant de nombreuses années les fonctions de président du conseil. Son temps et ses économies, comme ses conseils, il les consacra sans compter à sa paroisse, ne se réservant pour ses vieux jours que l'estime et l'amitié de ses concitoyens.

M. Boyer laissa après lui des enfants qui marchent fièrement sur ses traces. Ce sont M. G. Boyer, M. V. correspondant de la "Patrie" à Rigaud; A. Boyer, Montréal; Mme A. P. Delfosse, professeur de musique, Montréal; et Mme D. Cyr, du palais de justice, qui les veulent bien agréer les sympathies de "La Patrie" dans leur épreuve.

Le service funèbre a été imposant. Officiant, le Rév. Père E. H. Vanier, C. S. V., préfet des études au collège de St-Laurent, et figurant dans la sanctuaire, le Rév. Père Groulx. Le chœur du collège, assisté des chœurs de la paroisse, a exécuté avec grand effet la messe harmonisée de Perroux.

La dépouille mortelle sera inhumée dans le terrain de la famille à St-Laurent. Les parents désirent exprimer leur vive reconnaissance au public qui leur a accordé dans cette pénible occurrence de si touchantes sympathies.

Rigaud, 13.—A une assemblée spéciale du 11 février 1900, présidée par Duceau McMillan, vice-président de la Société Ste-Cécile, il fut proposé par J. A. A. Séguin, et secondé par Ald. Gauthier, que les membres de cette société ont après avoir déploré la mort du bien-aimé père de leur président, M. A. G. Boyer.

Que des résolutions de condoléances soient adoptées par la société, et que des présentes soient transmises aux parents du défunt, une autre au président et insérée dans les archives de la société Ste-Cécile. Par ordre du vice-président. J. A. A. SEGUIN.

LA VARIOLE

Sept nouveaux cas à la Metapedia

Le Dr Pelletier, du Bureau Provincial d'Hygiène, a reçu une dépêche, ce matin, lui annonçant que sept nouveaux cas de variole se sont déclarés depuis hier, à Metapedia. Ceci porte à 36 le nombre des cas qui se sont déclarés dans cette paroisse.

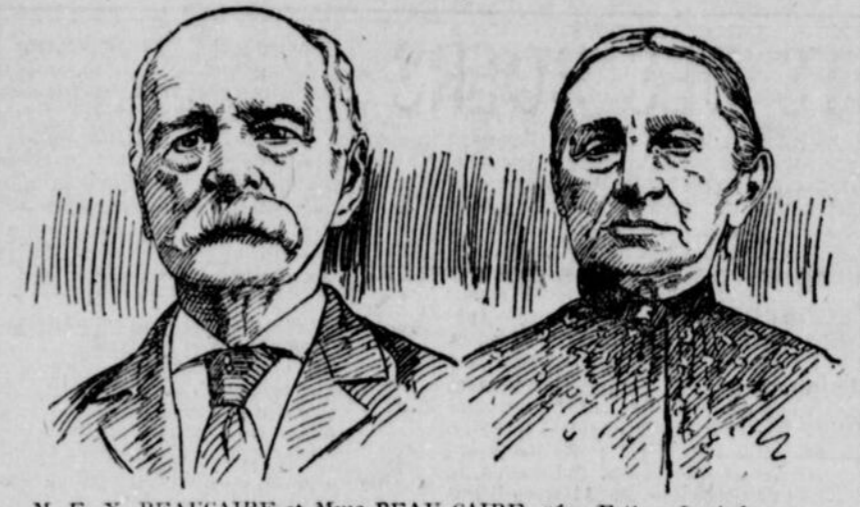
CONFERENCE DES VICAIRES FORAINS

Fete de M. l'abbé Claude Thérien
La conférence des Vicaires Forains du haut de la ville a eu lieu ce soir, à 8 heures, au Mont-St-Louis, M. le chanoine Trépanier, aumônier de la communauté des Sœurs-Muettes, rue St-Denis, présidait.

LONGEVITE DES CANADIENS EN LETHARGIE

Deux frères mariés aux deux soeurs le même jour il y a cinquante ans célèbrent ensemble leurs noces d'or

A L'HOSPICE AUCLAIR DE ST-JEAN-BAPTISTE



M. F. X. BEAUCAIRE et Mme BEAU CAIRE, née Esther Larivière. (Photographie Mme Valiquette, 1064 rue St-Laurent)

Il y a des familles privilégiées et sur qui Dieu semble répandre ses bénédictions toutes particulières. La chapelle de l'Hospice Auclair a été, ce matin, témoin d'un de ces faits que nous avançons plus haut.

M. F. X. Beaucaire et Madame Beaucaire
M. F. X. Beaucaire naquit à Montréal le 20 juin 1830; il est donc aujourd'hui âgé de 70 ans. Mme Beaucaire naquit en 1824. L'église a béni leur union le 11 février 1850. De ce mariage naquirent huit enfants, dont trois sont encore vivants: Joseph, Léandre et Elisabeth. Cette dernière

M. F. X. Beaucaire naquit à Montréal le 20 juin 1830; il est donc aujourd'hui âgé de 70 ans. Mme Beaucaire naquit en 1824. L'église a béni leur union le 11 février 1850. De ce mariage naquirent huit enfants, dont trois sont encore vivants: Joseph, Léandre et Elisabeth. Cette dernière



M. OLIVIER BEAUCAIRE et Mme BEAUCAIRE, née Adeline Larivière. (Photographie Mme Valiquette, 1064 rue St-Laurent)

est mariée à M. Joseph Sanche, l'un des épiciers les plus en vue du quartier St-Jean-Baptiste. L'heureux couple de septuagénaires se voit revivre dans huit petits-enfants.

M. F. X. Beaucaire, qui est aujourd'hui un riche rentier, a commencé sa carrière dans la vie comme un modeste artisan. A l'âge de 14 ans, il débuta dans l'apprentissage du rude métier de tailleur de pierres. Pendant six ans il fut un modèle parmi ses compagnons qui le virent sortir de leurs rangs.

Cependant, il ne les abandonna pas tout à fait, car, pendant 7 années, il eut occasion de les revoir souvent, comme maître maçon. Enfin, il abandonna complètement le travail manuel pour se consacrer au commerce d'épicerie où le succès ne tarda pas à lui sourire.

Avec l'âge, il sentit qu'il avait besoin de repos et depuis dix ans, il se repose sur ses lauriers, lauriers noblement acquis, grâce au travail, à l'énergie et à une conduite exemplaire. N'oublions pas de dire que pendant cette longue période de cinquante années, il a été non moins secondé dans ses labeurs par celle qu'il avait

choisie entre toutes pour partager sa vie. Malgré leur âge relativement avancé, M. et Mme Beaucaire conservent encore cet air de contentement, de jeunesse, que donne une conscience en paix, la tranquillité du devoir accompli.

M. et Mme Beaucaire ont imité son exemple. C'est ainsi que ses quatre garçons, Charles, Olivier et Jacques sont tailleurs de pierres, pendant que Jean-Baptiste est coupeur de cuir. Les cinq filles sont mariées à MM. Thomas, Couturier, Boswell, Church, de Montréal, et à M. David Turner, de Québec. M. Beaucaire a le bonheur de s'entendre aujourd'hui appeler grand-père par 30 petits-enfants.

Le même joueur de violon qui choisit entre toutes pour partager sa vie. Malgré leur âge relativement avancé, M. et Mme Beaucaire conservent encore cet air de contentement, de jeunesse, que donne une conscience en paix, la tranquillité du devoir accompli.

UNE FEMME PLONGE DANS UN PROFOND SOMMEIL

Les médecins impuissants à réveiller

(Service spécial de "La Patrie") Ottawa, 13.—Notre ville a assisté sa Eva Roch, Samedi dernier, Mme William Presby, domiciliée au No 35 rue de l'Eglise, est tombée dans un sommeil profond et tous les efforts faits depuis par les médecins, pour la réveiller, sont demeurés sans résultat.

La famille Presley se compose de cinq membres, la femme, le mari et trois enfants. La mariée est paralysée depuis quelques années. Elle alla dans un hôpital de St-Anne de Beauport pour demander sa guérison, mais il n'obtint que très peu de soulagement. Votre correspondant est allé hier après-midi, au domicile de Presley et à vu la femme endormie. Cette dernière ne lui a pas paru malade, elle semble comme une personne exténuée de fatigue. Les médecins ont tout fait pour la réveiller, mais ils ont été dans l'impossibilité d'y parvenir. La malade peut demeurer dans cet état pendant plusieurs jours encore.

NOS TRIBUNAUX

La cour de Révision a rendu les jugements suivants ce matin: Présents: Les honorables juges Tait, Loranger, Taschereau et Archibald: N. K. & M. Connolly vs. The Consumers Cerdage Company. Jugement confirmé. Alex F. Riddell vs. Alex T. Groszitt. Jugement confirmé avec dépens.

COIR SUPREME

Présent: l'hon. juge Doherty. W. H. Plummer vs. M. Robson & vir. Action renvoyée avec frais et dépens contre la défenderesse. Par l'hon. juge Mathieu: L'honorable Francis E. Gilman, vs. James B. Williamson. Jugement en faveur du demandeur pour \$829.04 avec frais et dépens.

GE QUO WARRANTO

Le bref du quo warranto pour faire déqualifier l'échevin Roy, et émané à la demande d'Olivier Charbonneau, agent de cette ville, est rapportable le 20 du mois courant devant l'hon. juge Mathieu.

LE BANQUET DES NOTAIRES

L'assemblée des notaires, convoquée comme devant avoir lieu le lendemain du banquet, aura lieu le jour même du banquet, dans l'après-midi, à trois heures, à l'hôtel Queen, situé au coin de la rue Windsor et St-Jacques, à côté de la gare Bonaventure.

MARIAGE

ROULY-SIMARD — A Robert, le 29 janvier dernier, M. Edouard Roly, forcéron de St-Agnès Co. de Charlevoix, & Nouvelle-Écosse, et Marie Simard, fille unique de M. Alfred Simard, maître de Poste.

LARIVIERE

LARIVIERE — A St-Basile dimanche le 11 février courant, est décédé Dame Narcisse Larivière, mère de M. l'échevin Larivière de Montréal, à l'âge de 79 ans et 8 jours, née Marie Anne Demers. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à Saint-Basile. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARGENTA PRATER

A 5 et 6 qu LOTS A VENDRE LACHINE H. SCHETAGNE Chambres 13 et 14, 97 rue St-Jacques, édifice de la banque du Peuple.

A VENDRE

Jet de condensation pour machine 25 à 100 chevaux-vapeurs. R. White & Cie. 314 RUE CRAIG.

Provision de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 8531. Demandes de révisions de l'Anderson Vincent et David H. Henderson et al. Interdiction de vendre.